

Procès-verbal de la séance du 19 juin 2020

Le conseil municipal de la commune de Saint Vincent Rive d'Olt s'est réuni le 19 juin 2020 à 20H30 sous la présidence de M. Raoul DEBAR, maire,

Présents : Guillaume Baccon, Jean Bernard Bénac, Fabrice Courtiol, Benoît Lafargue, Gérard Van Marle, Chantal Delcros, Ghislaine Galtaud, Véronique Labrande, Nelly Van Marle, Florence Tissandié Vergne,

Florence Tissandié Vergne est désignée secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du conseil municipal du 26 mai 2020
- Désignation délégués SIEAP
- Désignation délégués Aquareso
- Commission communale des impôts directs
- Désignation correspondants défense
- Désignation référent environnement Syded
- Désignation délégués SIFA
- Désignation délégués FDEL
- Commission appels d'offres
- Désignation délégués SDAIL
- Recouvrement contentieux
- Compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat 2019, budget communal principal
- Vote taux des taxes
- Attribution des subventions 2020
- Vote du budget communal principal
- Compte administratif, compte de gestion 2019 budget lotissement Bouyssette
- Vote du budget lotissement Bouyssette
- Questions diverses

→ Approbation du conseil municipal du 26 mai 2020

Le PV du conseil du 26/05/2020 est approuvé à l'unanimité

→ Désignation délégués SIEAP

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaires : Jean Bernard Bénac et Fabrice Courtiol

Suppléants : Gérard Van Marle et Guillaume Baccon

→ Désignation délégués Aquareso

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaires : Véronique Labrande et Florence Tissandié Vergne

Suppléants : Chantal Delcros et Ghislaine Galtaud

→ Commission communale des impôts directs

Les membres suivants sont approuvés à l'unanimité :

Titulaires : Raoul Debar, Nelly Van Marle, Gérard Van Marle, Véronique Labrande, Chantal Delcros, Fabrice Courtiol, Jean Bernard Bénac

Suppléants : Benoît Lafargue, Guillaume Baccon, Ghislaine Galtaud, Florence Tissandié Vergne

→ Désignation correspondants défense

Après proposition et consultation, Mme Véronique Labrande accepte cette fonction, Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

→ Désignation référent environnement Syded

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Nelly Van Marle comme référent environnement de la commune.

→ Désignation délégués SIFA

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaire : Nelly Van Marle

Suppléant : Guillaume Baccon

→ Désignation délégués FDEL

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaire : Jean Bernard Bénac

Suppléant : Florence Tissandié Vergne

→ Commission appels d'offres

Le conseil municipal prend acte que la présidence de la commission appel d'offres revient à M. Raoul Debar et élit à l'unanimité :

Titulaires : Véronique Labrande, Gérard Van Marle, Jean Bernard Bénac

Suppléants : Fabrice Courtiol, Chantal Delcros, Nelly Van Marle

→ Désignation délégués SDAIL

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaire : Florence Tissandié Vergne

Suppléant : Jean Bernard Bénac

→ Recouvrement contentieux

Le conseil municipal décide à l'unanimité de dispenser le comptable de solliciter l'autorisation de poursuite pour les mises en demeure de payer, d'autoriser le comptable d'engager les poursuites par voie SATD

→ Compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat 2019, budget communal principal

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 de la commune et le compte de gestion 2019, ce dernier étant établi par la trésorerie de Puy l'Evêque.

	Fonctionnement	Fonctionnement	Investissement	Investissement	Ensemble	Ensemble
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat définitif		207 884,13	89 909,41			+ 123 974,72

Conformément à la réglementation, Monsieur le maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du conseil. Jean Bernard Bénac fait procéder au vote, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2019 et l'affectation de résultat ainsi que le compte de gestion 2019.

→ Vote taux des taxes

Monsieur le Maire rappelle les taux des taxes appliqués pur l'année 2019. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de de ne pas procéder à une augmentation des taux des taxes, ceux-ci restent donc inchangés, à savoir :

- Foncier non bâti : 159,33 %

- Foncier bâti : 18,92 %

pour un produit fiscal attendu de 127 248€

→ Attribution des subventions 2020

Monsieur le maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2020 dont il convient de déterminer la liste et le montant. Il donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacune des associations. Il fait également part des différentes demandes reçues.

Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne soit un montant total de 4 180€.

→ Vote du budget communal principal

Sous la présidence de Raoul Debar le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 comme suit :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 475 682,84€	Dépenses : 136 618,48€ + 37 988,95€ déficit reporté <u>+205 143,00€ restes à réaliser</u> 379 750 ,43€
Recettes : 351 708,12€ <u>+123 974,72€ résultat reporté</u> 475 682,84€	Recettes : 220 527,89€ <u>+ 159 222,54€</u> 379 750,43€

→ Compte administratif, compte de gestion 2019 budget lotissement Bouyssette

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 du lotissement Bouyssette et le compte de gestion 2019, ce dernier étant établi par la trésorerie de Puy l'Evêque.

Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 0€	Dépenses : 0€
Recettes : 0,34€	Recettes : 0€

Conformément à la réglementation, Monsieur le maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du conseil. Jean Bernard Bénac fait procéder au vote, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2019 et l'affectation de résultat ainsi que le compte de gestion 2019.

→ Vote du budget lotissement Bouyssette

Sous la présidence de Raoul Debar le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 comme suit :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 103 101,66€	Dépenses : 68 701,66€
Recettes : 103 101,66€	Recettes : 34 400 €

→ Questions diverses

- Réouverture du cinéma de Prayssac le 26/06/2020
- Ouverture de la piscine de Luzech en juillet et août
- Jury d'assises : le prochain tirage au sort est prévu le 25/06 à 15h00 à Douelle, Véronique Labrande y assistera et représentera la commune
- M. le maire fait lecture du courrier de la préfecture précisant les conditions de déroulement des manifestations en lien avec la Fête de la musique (respect des normes sanitaire COVID 19)
- Nelly Van Marle nous fait un reporting de la réunion de présentation de l'entente entre les clubs de football PSVD'OLT et CAHORS concernant les catégories jeunes de U14 à U18
- Electricité : une expérimentation concernant la coupure de l'éclairage public la nuit sera menée
- Présentation par Gérard Van Marle de la maquette de la prochaine lettre communale,

Monsieur le Maire lève la séance à 22h30

